

Printemps 2017



Bulletin d'informations municipales N° 32



Foulée St Claude



Le printemps devant ma porte



Mey Kustom Day

FRASIER

Jardins partagés

Réunion publique
Bilan, enjeux et perspectives pour Meyrargues
2016 écouter
élu(e) partager
participer
échange
acteur parole
investissement
Mars 2016 - Avril 2017
de la vieille juive, sénateur-maire et du conseil municipal
vendredi 28 avril 2017 à 18 h 30
Salle des fêtes

Réunion publique



ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS EN 2016 OU 2017

- Brayan Arthur BOZIAN, le 12 septembre 2016 à Aix-en-Provence
- Tom Pascal Vincent PLAZANET, le 11 décembre 2016 à Aix-en-Provence
- Marius Olivier Lucas MAUMET FRANQUET, le 28 décembre 2016 à Aix-en-Provence
- Tess REYNARD, le 02 janvier 2017 à Aix-en-Provence
- Dylan Aimé Pascal CESCION, le 08 janvier 2017 à Aix-en-Provence
- Mélissa Essohanam WALLE, le 16 janvier 2017 à Marseille 6ème
- Basile Patrick Denis GERBE DUCRET, le 31 janvier 2017 à Aix-en-Provence
- Maïa BIZOT MATTEI, le 09 février 2017 à Pertuis

ILS SE SONT UNIS EN 2016 OU 2017

- Sébastien PANCHOT et Khaouda KARROUBI, le 31 décembre 2016.

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2016 OU 2017

- Myriam, Lucie, Mauricette NOEL épouse FLORENT, le 02 décembre 2016 à Marseille
- Michèle-Audrey DOAZAN, le 10 décembre 2016 à Meyrargues
- Carmelo ANGELICO, le 25 janvier 2017 à Meyrargues
- Madeleine Marie Thérèse LAVAIL veuve SCHOULGUINE, le 06 février 2017 à Meyrargues
- Tan, Cuc LE, le 19 février 2017 à Aix-en-Provence
- Albert Ange Jules RINGUE, le 21 février 2017 à Gardanne



Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette rubrique merci de le faire savoir auprès du service État civil par email (etat.civil@meyrargues.fr) ou en retournant le formulaire téléchargeable sur meyrargues.fr (rubrique état civil) ou directement en Mairie ou au 04 42 57 50 09.

SOMMAIRE



Dans nos écoles...

16



Environnement



Les fêtes traditionnelles

19

VIE MUNICIPALE

ÉDITO

	p. 3
Cérémonie citoyenne	p. 4
Bus à la demande - les nouveaux arrêts	p. 5
Notre Police Municipale s'équipe de caméra mobile	p. 5

CADRE DE VIE

Les travaux	p. 6
Environnement : une campagne 100 % tri	p. 8
Urbanisme : rappel des autorisations nécessaires	p. 9
Économie : nos commerçants ont du talent	p. 10
Comm'un Jardin de Mey et le Printemps devant ma porte	p. 11
Citoyenneté : les dégradations ont un coût	p. 12
Les Centre Communal d'Action Social	p. 13

VIE LOCALE

Les associations font le printemps	p. 14
Les écoles de Meyrargues : sécurité dans le bus	p. 16
Sport : Richard Logerot , un champion de Jiu Jitsu	p. 17
Téléthon : Meyrargues Ville Phare	p. 17
Foulée Saint Claude	p. 18
Le printemps de Joseph d'Arbaud	p. 19

VIE CULTURELLE ET FESTIVITÉS

La Médiathèque en pleine effervescence	p. 20
--	-------

DIVERS

La tribune	p. 22
Les adresses utiles	p. 23
Agenda	p. 24

ÉDITO

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Voilà revenu le temps si doux du printemps.

Notre commune s'embellit un peu plus tous les jours, que ce soit par nos parterres fleuris, nos jardins potagers partagés ou celui bien touchant de nos écoliers de maternelle, cultivé en perma-culture.



Ce printemps, c'est aussi l'effervescence des manifestations publiques, culturelles, sportives ou associatives...

Notez que la réunion publique annuelle se tiendra le 28 avril prochain à 18h30, au cours de laquelle nous pourrons tous ensemble évoquer les réalisations faites dans nos quartiers et envisager celles à venir pour améliorer notre cadre de vie. Transports doux, aménagements, voiries, et autres projets structurants... seront au cœur de cette soirée à laquelle je vous invite à participer nombreux.

Sans oublier les élections Présidentielles et Législatives qui s'annoncent. A l'instar de nos jeunes Meyrarguais âgés de 18 ans qui viennent d'endosser leur nouveau rôle de citoyen... il est de notre devoir de se rendre dans les bureaux de vote.

Encourageons aussi les initiatives de nos associations qui font non seulement vivre nos quartiers mais aussi battre le cœur de ville : Mey Kustom Day, Gratifieria, Fête de Mimile'Z, Carnaval des écoles, Fête de la musique... vont rythmer nos soirées de printemps.

Profitons-en pour nous réunir en famille ou entre amis pour apprécier ces moments de partage. Qu'il fait bon vivre à Meyrargues !

Mireille Jouve
Maire de Meyrargues
Sénatrice des Bouches-du-Rhône

*Jardiniers en herbe ou pros de la bouture !
C'est à vous de planter le décor.*

En ce début de printemps, venez participer à notre concours de villes et villages fleuris.

Pour cela, il vous suffit de vous inscrire soit en remplissant un bulletin d'inscription disponible en Mairie, soit via le formulaire d'inscription en ligne sur

www.meyrargues.fr

Une cérémonie de remise de prix aura lieu en juin.

De nombreux lots sont à gagner !

**CONCOURS
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS
MEYRARGUES 2017**
du 1er avril au 6 mai

- 1^{ère} catégorie
Maison avec
jardin visible
de la rue
- 2^{ème} catégorie
Décor floral
installé sur la
voie publique
- 3^{ème} catégorie
Balcon,
terrasse,
fenêtre, mur
- 4^{ème} catégorie
Commerce,
restaurant,
hôtel
- 5^{ème} catégorie
Collectif,
Immeuble
ou rue
- 6^{ème} catégorie
Ecoles
projet
pédagogique

Bulletin à déposer en mairie, téléchargeable ou à remplir en ligne sur le site www.meyrargues.fr
Renseignements : 04 42 57 50 09 ou infosmairie@meyrargues.fr

Cérémonie citoyenne : 18 ans et de nouveaux droits !

Record d'affluence battu pour cette nouvelle "cérémonie" consacrée à la remise des cartes d'électeurs aux jeunes Meyrarguais en âge de voter.

En effet, ils étaient près de 20 jeunes adultes présents, certains accompagnés de leurs parents, venus recevoir des mains de Mireille Jouve, leur livret de citoyen.

Le Sénateur-Maire de Meyrargues après les avoir accueillis a évoqué dans son discours les nouvelles responsabilités, droits et devoirs de citoyen dont ils sont désormais porteurs : "L'attribution de la 1ère carte d'électeur constitue la reconnaissance et l'octroi par la commune de votre pleine citoyenneté. Liberté d'opinion et d'expression, de culte, d'entreprendre... Égalité devant la loi, le suffrage et égalité des chances et des sexes... Fraternité par l'entraide, la famille la solidarité ou l'engagement citoyen..."

Comme nous le confie Alexandre qui tient fièrement son livret :

"Je suis venu ce soir car pour moi, c'est une date symbolique du début de ma vie de Citoyen. Ma voix compte désormais pour mon pays et pour la démocratie. Je poursuis des études à la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence et je souhaite devenir juge.

J'ai trouvé cette soirée très conviviale. Cela m'a permis aussi de revoir des amis de Meyrargues avec qui j'étais à l'école et que j'avais perdus de vue."



Philippe entouré de ses parents et de ses grands-parents



Un tout nouveau plan

La Mairie va éditer gratuitement un nouveau plan de ville, grâce aux publicités de nos commerçants.

Il sera à votre disposition en Mairie et dans la plupart des bâtiments communaux avant l'été.

Réunion publique

Bilan, enjeux et perspectives pour Meyrargues



Mars 2016 - Avril 2017

A l'initiative de Mireille Jouve, sénateur-maire et du conseil municipal

Vendredi 28 avril 2017 à 18 h 30
Salle des fêtes



Depuis le 8 mars, les modalités pour réaliser vos cartes d'identité ont évolué !

Plus d'infos sur www.meyrargues.fr

Bus à la demande : c'est simple comme un coup de fil

Depuis cet automne, le service de bus à la demande de Meyrargues connaît de nouveaux arrêts. Ce service permet de nouveaux trajets dans la commune ou aux environs. Un vrai plus !

Vous désirez effectuer un court trajet dans votre commune ou dans les environs ? Vous recherchez une correspondance pour aller plus loin ? Il suffit de réserver votre minibus grâce à un simple appel téléphonique. C'est une solution pratique pour chacun et à un coût maîtrisé pour les finances publiques, car le véhicule roule seulement si nécessaire.

Ainsi 8 nouveaux points d'arrêt ont été installés sur des terrains communaux composés d'un poteau indicateur et d'une plateforme accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le bus à la demande fonctionne du lundi au samedi de 6h30 à 20h30 sauf les jours fériés. Dans la limite d'une heure entre deux validations, vous pouvez établir une correspondance sur une ligne interurbaine Pays d'Aix Mobilité car la carte des points d'arrêts de chaque secteur est disponible sur Lepilote.com.



Le délai de réservation prévu est de 2 heures au minimum et jusqu'à 15 jours au maximum. Vous pouvez réserver plusieurs déplacements : aller et retour ou déplacements quotidiens. Pour un départ entre 7 h et 9 h, réservez la veille entre 8h et 18h.

Les arrêts à Meyrargues

1. Bus : Carrière D96
2. Bus : La Baraque - entrée de ville sud
3. Minibus : Réclavier VC210
4. Bus : Prè de ville - AV. de la République
5. Minibus : Liquette - Lotissement
6. Bus : Vincent Scotto - le long du Grand Vallat
7. Bus : Cours des Alpes - Mairie
8. Bus : Pompiers - Entrée de ville Nord
9. Bus : Centre Commercial E. Leclerc
10. Bus : Trois gares - Peyrolles

11. Bus : Centrale électrique - Puy Ste Réparate
 12. Bus : Vaumartin
 13. Minibus : Pont Louis Philibert - Parking
 14. Minibus : Relais de l'Espougnac - Fonscolombes
 15. Minibus : Terres longues - Venelles
 16. Minibus : Petit Barry
 17. Minibus : Garrigues Prébosque - Canal
 18. Minibus : Tinette Roumaguas
 19. Minibus : Cimetière
- en bleu : les 8 nouveaux arrêts

Notre Police Municipale s'équipe de caméra mobile

Que ce soit à l'entrée ou la sortie des écoles ou lorsque la Police Municipale est appelée pour une intervention, nos policiers municipaux disposent désormais d'une caméra mobile portée sur la veste et qui filme la scène.

Parmi les 4 premières dans les Bouches-du-Rhône, notre Police Municipale fait office de pionnière dans la mise en place de systèmes de protection des citoyens.

Une caméra « piéton/mobile », qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une caméra portable qui peut être fixée sur la veste d'un policier pour filmer les interventions dans les lieux publics et privés. En France, les caméras piétons, dites aussi caméras mobiles, sont expérimentées depuis 2013. Elles permettent aux forces de l'ordre de procéder à un enregistrement audiovisuel d'une scène et lorsqu'un incident survient.

À quoi ça sert ?

Ces caméras permettent à la fois de protéger les forces de l'ordre et les citoyens. Selon le gouvernement, elles ont un effet dissuasif qui permet de réduire le risque de violences commises à l'encontre des agents publics ainsi que les contestations ultérieures.

Dans quel cadre juridique ?

La loi a donné un cadre juridique aux caméras mobiles et prévoit qu'à côté des policiers nationaux et gendarmes, les policiers municipaux pourront eux aussi faire usage de ces caméras "à titre expérimental pour une durée de deux ans" à compter de la promulgation de la loi.

Le respect de la vie privée

Il ressort de la réponse du ministre de l'Intérieur que, dans le cadre de l'expérimentation menée, l'utilisation des caméras-piéton est conforme aux dispositions relatives au droit du respect de la vie privée prévues par les articles 9 du Code civil et 226 1 du Code pénal.

A Meyrargues, souriez... vous êtes filmés !



Sécurité incendie, le débroussaillage au coeur du dispositif

Dans le cadre de la défense des forêts contre les incendies (D.F.C.I.), les Forestiers Sapeurs du Conseil Départemental des Bouches du Rhône réalisent depuis le 6 mars et jusqu'à la fin mai 2017 des travaux de débroussaillage sur des parcelles de forêt communale situées au quartier du Vallon de l'Orge. Ce programme de travaux est financé à 100% par le Conseil Départemental 13.

Le secteur concerné par cette opération, se situe exactement entre le chemin Carraire de Vaumartin pour la partie Est, et le chemin des Traversières pour la partie Nord (du N°700 à 1100), jusqu'à l'ancienne décharge pour la partie haute. Ces travaux de broyage de la basse végétation, d'élagage, de coupes d'éclaircies dans les peuplements de pins d'Alep ou alvéolaires et dans le chêne kermès, sont réalisés en préservant les essences mellifères, et ont pour but de protéger les habitations en diminuant la masse combustible dans cette zone à haut risque en cas d'incendie par vent d'Ouest (Mistral). Pour des raisons de sécurité, cette zone est interdite au public pendant les travaux. Des panneaux de signalisation ont été installés aux différentes entrées du chantier.



Le Grand Site Sainte-Victoire a procédé à la mise en place d'une citerne enterrée d'une capacité de 80 000 litres d'eau à proximité directe de la piste DFCI 106 (carrefour de Jalai), et en a assuré la totalité du financement. Cette installation permettra de renforcer les moyens en eau nécessaires à la lutte contre les incendies de forêt.



Création du réseau d'assainissement et dilatation du réseau existant d'Alimentation en Eau Potable Quartier Coudourousse

Dans le cadre de ce projet, le Cabinet CRM Consul'T BTP a été désigné comme maître d'oeuvre. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Commune.

L'objectif de cette opération est de procéder dans un premier temps à la création d'un réseau d'assainissement ainsi qu'à la dilatation du réseau d'alimentation en eau potable existant, du croisement du chemin du BDR avec le chemin de Girovaï jusqu'au croisement du chemin du BDR avec le chemin du moulin.

Ceci permettra le développement du futur quartier figurant dans l'Opération d'Aménagement Programmée inscrite dans notre plan local d'urbanisme, tout en renforçant le réseau de protection incendie.

Ces nouvelles canalisations d'eau et d'assainissement d'une longueur de 400 m seront dimensionnées en tenant compte du raccordement de la future zone économique de la Coudourousse/Gare.

Coût : 300 000€ HT - Subventionné à hauteur de 55 % par le Conseil Départemental et à 22.5 % par la Métropole



Croisement chemin BDR / chemin de Girovaï



Croisement chemin du BDR / chemin du moulin



Le théâtre de verdure : comme un air de Provence

Notre théâtre de verdure méritait bien une réfection. L'association "Le Gabion" a procédé à la rénovation complète de la toiture. Les anciennes tuiles ont été remplacées par des tuiles en terre cuite. De plus, ils ont procédé à la réhabilitation en pierres de Provence d'un banc situé le long du Vallat. La commune a fourni les matériaux et la main d'oeuvre a été assurée gratuitement par l'association Le Gabion. Par ailleurs, les agents des services techniques ont procédé au ravalement des façades dans une teinte crème. Coût des matériaux : 8 670 € HT



Entretien et mise en valeur du Patrimoine

Les travaux de débroussaillage et de mise en valeur du parc du château qui fait désormais partie du patrimoine communal ont débuté le 6 mars pour une durée d'environ 4 mois. Il est à préciser que ces travaux sont réalisés

dans le cadre des chantiers d'insertion proposés par la métropole.

Le coût de cette opération est pris en charge à 100% par le service forêt métropolitain.



Oliveraie communale



Parc communal

Des réunions pour informer et concerter

Une réunion de concertation avec les riverains au sujet de la requalification de l'entrée de ville (Avenues Frédéric Mistral et Grand-Vallat) a eu lieu en début d'année en Mairie. Le cabinet de maîtrise d'œuvre Livéo a présenté l'Avant-Projet Sommaire (APS). Les riverains ont pu formuler des remarques et observations qui ont été prises en compte et seront intégrées à la phase Projet qui sera présentée lors d'une deuxième réunion de concertation. Précisons que la commune assure la maîtrise d'ouvrage de ce projet. Le financement de ce programme de travaux s'effectuera en 2 tranches : 1ère partie : 1 400 000 euros HT et 2ème partie : 500 000 euros HT. Ces montants sont pris en charge en totalité par la Métropole Aix-Marseille-Provence dans le cadre des aménagements d'entrées de villes.





Une campagne d'information 100 % TRI en Pays d'Aix

Depuis 18 ans le tri sélectif en Pays d'Aix a considérablement évolué. En effet les systèmes de collecte ont été modifiés et simplifiés et les possibilités de recyclage ont été accrues. Désormais la grande majorité du Territoire du Pays d'Aix est collectée en biflux.

Je mets dans le contenant de tri des emballages et des papiers/journaux :

- Les emballages en acier et aluminium (canettes, boîtes de conserve, aérosols ...), les emballages en papier et carton (boîtes de céréales, de gâteau...), les briques alimentaires (briques de lait, de soupe...), pour le plastique, je trie uniquement les bouteilles et flacons (bouteilles d'eau, flacons de liquide vaisselle, gel douche ou shampoing...)
- Tous les papiers, journaux et les revues (débarrassés de leur film plastique)

Je mets dans le contenant de tri du verre :

- Les bouteilles, bocaux, pots et autres contenants en verre. **La vaisselle, la porcelaine, la faïence ne se recyclent pas. Pensez à retirer les bouchons.**

Je mets dans la poubelle d'ordures ménagères

- Film plastique emballage, pots de yaourts ou de crème en plastique, barquettes en polystyrène, cartons ou papiers souillés à mettre dans un sac poubelle fermé.
- Les déchets alimentaires (restes de repas) sauf **si vous avez un composteur.**

J'apporte à la déchèterie :

- Le bois (les caquettes, les palettes,...), le verre (les verres de table, vitres ou miroirs), l'électroménager usagé...
- Le mobilier (quelle que soit la taille les meubles)
- Les habitants du Territoire du Pays d'Aix peuvent également déposer leurs objets usagés dans l'une **des ressourceries du Territoire afin de leur offrir une nouvelle vie.**

Grâce à vous !

Des économies d'énergie sur le territoire du Pays d'Aix en 2016 et quelques exemples de produits recyclés :

- **7.600 tonnes de verre** valorisées (16.830.000 bouteilles), soit une économie de 5 000 tonnes de sable et production de 16 200 000 nouvelles bouteilles de 75cl.
- **150 tonnes de briques alimentaires** (5.730.770 briques de 1L), soit une économie de 295 t de bois et fabrication de 993.800 rouleaux de papier toilettes.
- **3.360 tonnes de carton** (46.708.330 boîtes de céréales), soit une économie de 4.730 tonnes de bois et la production de 55.489.500 boîtes d'œufs.
- **445 tonnes de bouteilles et flacons opaques en PEHD** soit 13.937.500 bouteilles de 1 litre. Soit une économie de 225 tonnes de pétrole brut et de 680 tonnes d'émission de CO₂, ou équivalent à 3.030 bancs publics ou 30.280 bacs de collectes.
- **855 tonnes de plastique transparent** valorisées (24.371.430 bouteilles de 1,5 litre), soit 520 tonnes de pétrole brut et fabrication de 618.425 couettes par exemple.
- **370 tonnes d'acier** (4.076.925 boîtes de conserve), soit une économie de 710 tonnes de minerai de fer et l'équivalent de 660 tonnes de CO₂. Cela peut permettre de fabriquer 530 voitures.
- **35 tonnes d'aluminium** (2.333.330 canettes), soit une économie de 85 tonnes de bauxite. Ainsi 4 100 chaises peuvent être fabriquées ou encore 10 255 vélos.

Mon appli déchets en Pays d'Aix

Le Pays d'Aix lance son appli déchets !

Vous vous posez des questions sur la collecte et le tri de vos déchets :

- Où jeter mes bouteilles en verre ?
- Quelle est la déchèterie la plus proche de mon domicile ?
- Quel jour passe le camion du tri sélectif ?
- Comment commander un composteur ?

Autant de questions qui trouveront désormais une réponse dans cette application pour smartphones !

Télécharger gratuitement votre application : www.agglo-paysdaix.fr



Urbanisme : rappel des autorisations nécessaires...

La municipalité de Meyrargues s'est engagée à améliorer le cadre de vie, notamment dans le centre du village. Cet objectif passe aussi par le respect des règles d'urbanisme !

Nous assistons régulièrement à de nombreuses infractions au code de l'urbanisme. Dans la plupart des cas, l'origine en est souvent la méconnaissance des textes en vigueur par les propriétaires.

Il est important et utile de vous informer sur la réglementation et les risques encourus par les contrevenants.

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez **en infraction avec le Code de l'urbanisme**. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire. Si ces travaux s'inscrivent dans le périmètre des Monuments Historiques, ils seront soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France (ABF).

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.) (surface portée à 40 m² en zone urbaine),
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux), changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les adjonctions de parements,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti.

Dans le périmètre de protection des Monuments Historiques les travaux suivants sont en outre également soumis à déclaration préalable et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France :

- peinture des menuiseries,
- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie ou de matériau,
- réfection de toiture,
- gouttières ou descentes différentes de celle d'origine,
- panneaux photovoltaïques.

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

Les projets d'extension dont la surface totale (existante + extension) dépasse les 150 m² sont soumis à permis de construire avec recours obligatoire à un architecte.

Réglementation

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit! Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au Procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux.

Enfin, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

Alors, mieux vaut se mettre en conformité !



E. Leclerc présente deux nouveaux rayons



Le centre commercial E. Leclerc a ouvert depuis février deux nouveaux rayons (boucherie et poissonnerie) qui feront le bonheur des gourmands. Retrouvez un large choix de produits alimentaires préparés avec soin par le personnel.

Leclerc : 04 42 28 18 00

So-Pizza, de délicieuses pizzas au feu de bois

Avec ses pizzas gourmandes, végétariennes ou classiques... la carte de Jean-Christophe est alléchante.

Désormais cuites au feu de bois, vous pouvez choisir parmi la Chèvre, la Calzone chausson, la Sicilienne, la Flam' ou encore la Pizza du moment selon l'inspiration du Chef.

Le plus : à partir de 2 pizzas commandées, vous êtes livrés sur Meyrargues et ses alentours.

Sans oublier vos commandes pour les lendemains de fêtes !

Rens. 06 22 16 58 30



So-Pizza



Station essence : un service à la carte !



La station dans les années 1970

Sébastien Magne tient la station-service de Meyrargues avec un sens du service accru.

De père en fils, et après Paul, le grand-père, Joël le père et depuis 2012, Sébastien aux commandes, la station-service s'est embellie et mise aux normes.

Ainsi, 4 pompes délivrent du gasoil ou du sans plomb 95 et 98 24h/24h grâce à un paiement en carte bancaire si vous le souhaitez.

Un libre-service de confiseries et de boissons est également disponible. Vous y trouverez bien sûr un nombre conséquent de petits accessoires de type : essuie-glaces, huiles, tapis, produits d'entretien...



La station aujourd'hui

Sans oublier le lavage automobile et les bouteilles de gaz. **Sébastien vous accueille du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30 et le samedi de 7h à 13h.**

Comme il nous l'explique : "notre station-service est familiale. 98 % de nos clients sont des habitués. Plus de 100 personnes passent tous les jours à la station. Nous avons encore des beaux projets d'amélioration de notre station pour 2017."

Une belle évolution en perspective !

Comm'un Jardin de Mey : un printemps en partage

Marylène Logeais-Bourgeois vous rappelle que quelques parcelles de jardins potagers sont encore disponibles. Pour les réserver, il vous suffit de vous inscrire au 06 19 79 88 64 ou par mail à marylene.bourgeois@sfr.fr

L'association Comm'un Jardin de Mey dispose de deux terrains de 1000 m² (Jardin Clément) et de 1500 m² (jardin de Jeannette) situés chemin de St Jean.

Ils sont organisés en 16 parcelles cultivables de 50m² chacune (parfois divisées en deux à la demande).

Des parties communes de terrain sont réservées aux activités collectives: pique-niques, réunions et divers ateliers.

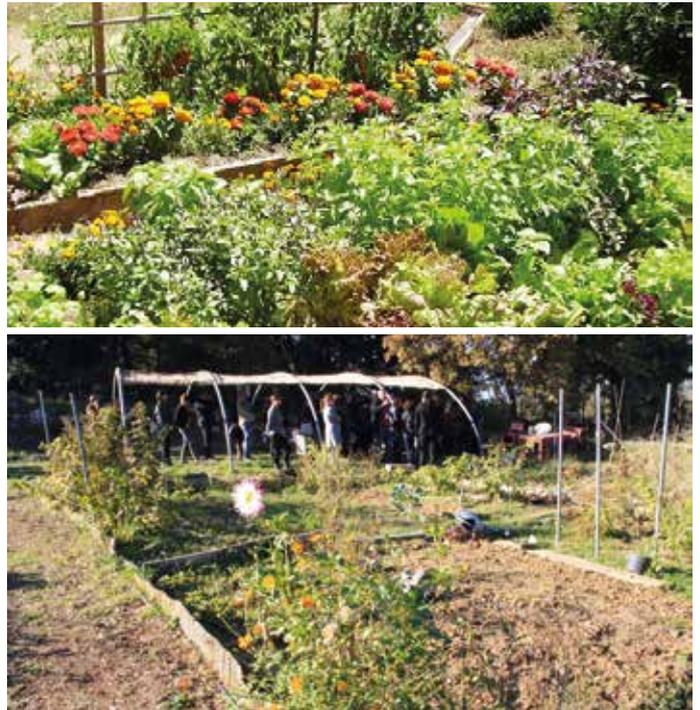
L'association réserve ces parcelles aux familles meyrarguaises qui ne disposent pas de jardin et qui en font la demande moyennant l'inscription à l'association et une cotisation annuelle. Il est impérativement demandé de cultiver bio, (sans pesticides ni engrais chimiques), et de respecter les règles de convivialité, d'entraide, et de participation à la vie de l'association (d'où le nom de Jardin Partagé).

Vous pouvez apprendre à jardiner bio par l'intermédiaire d'une intervenante qui mène un atelier d'initiation et de conseils pratiques à chaque saison et sur demande.

L'association a également une activité d'entretien des oliviers du village et de cueillette des olives, à laquelle tous les meyrarguais peuvent participer en adhérant à l'association.

L'adhésion est ouverte à tous membres majeurs.

Contactez : Marylène Logeais Bourgeois 06 19 79 88 64
mail : marylene.bourgeois@sfr.fr (Présidente)



Nouveau ! Opération "Le printemps devant ma porte"

Ensemble, rendons notre village plus propre, plus convivial et encore plus vert !

Le printemps devant ma porte est un événement ouvert à tous organisé par la CEDEC (Commission Extra-municipale Environnement et Développement de l'Eco Citoyenneté), il se tiendra les 12, 13 et 14 mai 2017 à Meyrargues.

Nettoyer, planter, fleurir, tailler... lors de ce week-end tous les habitants sont invités à prendre des initiatives pour embellir les espaces communs autour de leurs habitations. L'objectif est que citoyens, écoles, et services techniques unissent leurs forces pour que notre village soit encore plus vert, plus propre et plus agréable à vivre.

Une plate-bande délaissée ? Un espace public à améliorer ? Envie de planter des comestibles à partager ? Ou tout autre projet d'embellissement devant chez vous... ?

Seul ou en groupe, créez une dynamique positive dans votre quartier. En nous communiquant vos projets à l'avance vous pourrez profiter d'un accompagnement personnalisé et bénéficier gratuitement d'une partie des végétaux à planter autour de chez vous.

Ce week-end sera aussi l'occasion d'apprendre à jardiner sans produits chimiques et de partager une soirée projection-débat autour des sujets suivants : respect de l'environnement, agriculture locale et biologique, citoyenneté.

Comment participer ?

En proposant une action « embellissement », « nettoyage » ou « jardinage », en rejoignant un projet proposé par d'autres habitants, en participant aux ateliers et aux animations organisés sur le week-end.

Le programme

Vendredi 12 Mai

à 20h Soirée projection-débat à la salle des fêtes : Parlons respect de l'environnement, agriculture locale et biologique, citoyenneté.

Samedi 13 Mai

On nettoie, on plante, on embellit seul ou en groupe : chacun s'organise !

- À 10h : Visite d'une exploitation agricole locale en production biologique, Visite des jardins partagés
- À partir de 14h place Victor Hugo : ateliers et animations : démonstration du compostage collectif et distribution gratuite de compost (venir avec un contenant), marché d'échange de végétaux : amenez vos plants, vos graines à donner et prenez ceux qui vous intéressent, ateliers jardinage
- A partir de 17h place de la Pourane : Ateliers, animations et « Disco soupe »

Dimanche 14 Mai

- A 10h : départ du gymnase pour une balade nettoyage et découverte des plantes sauvages comestibles le long du Vallat.
- Midi : arrivée au square de la fontaine d'Arbaud et pique-nique partagé

Plus d'informations sur :
www.meyrargues.fr



Citoyenneté ! Tags, détérioration du mobilier urbain... ces actes d'incivilité ont un coût pour la commune

La commune est un espace de vie qui doit être respecté. Nous sommes toujours confrontés à des incivilités, comme la porte du gymnase cassée, des tags sur les bâtiments, des déchets aux bords des routes les déjections canines, les aboiements intempestifs, sans compter les bruits de voisinage...

Pas facile de définir la notion d'incivilité. Le dictionnaire le définit comme « comportements qui ne respectent pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie ».

De l'impolitesse... à l'acte de petite délinquance, des déjections canines... à la vitesse excessive : les incivilités agacent tout le monde et elles coûtent cher à la commune. Et même si Meyrargues est perçue et reconnue comme une ville agréable et tranquille, elle n'échappe pas à ces désagréments du quotidien. S'il appartient bien sûr à la Municipalité de veiller à la tranquillité des citoyens, il est du devoir de chacun d'entre nous de faire de l'espace public un espace... où il fait bon vivre !

Les déjections canines

C'est moche, ça sent mauvais et ça pollue. Les propriétaires de chiens doivent admettre que laisser leur animal faire ses besoins sur le trottoir ou les espaces verts est un manque de respect difficile à justifier. Certains, excédés, proposent de verbaliser ou d'interdire les chiens sur l'espace public.

La meilleure solution pour lutter contre ce manque de propreté, c'est de ramasser ! Aussi, un appel est lancé aux propriétaires : avoir un chien, c'est ramasser ses déjections.

Le bruit

Réglementairement, le bruit devient gênant quand il est répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps et ce à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Un animal, une chaîne hi-fi, une tondeuse... quelle que soit la source, c'est la gêne qui compte. Si la majorité des désagréments se règle par une discussion entre voisins responsables, un petit courrier rédigé convenablement peut aussi avoir son effet.

Le Conseil national du bruit propose plusieurs modèles sur son site : www.bruit.fr.

La propreté

Nos agents des services techniques assurent le vidage et le remplacement des poubelles publiques. Ils sont chargés de la propreté des rues et espaces publics. Malheureusement, certains restent systématiquement jonchés de canettes, papiers et autres détritifs.

Une balayeuse passe régulièrement dans toutes les rues. La ville est à tout le monde, mais pas à chacun !

L'espace public est le poumon de notre commune dont certains ne prennent pas soin. A nous d'en faire, tous ensemble, un espace de vie, commun, respecté et partagé !



La permaculture au service de la découverte du vivant

Les enfants de l'école maternelle se réveillent en même temps que Dame Nature ! En cette veille de printemps, nos pitchouns retournent à leurs jardins potagers qu'ils entretiennent en permaculture.

Un cadre idéal pour un projet pédagogique et l'apprentissage des sciences... tout en s'amusant.



Comme le dit Emy : "je vais couper les épluchures de légumes que j'ai rapportées de ma maison pour les donner à manger aux vers de terre."

Les ateliers "jardins" de l'école maternelle sont des occasions rêvées pour développer le langage de nos jeunes écoliers. "Utiliser le bon mot, correctement et en nommant les objets comme il faut, est une des étapes de l'apprentissage du champ lexical" nous explique Valérie Delalaing, professeur des écoles de Meyrargues.

Ces ateliers permettent de faire appel aux 5 sens : toucher, odorat, vue, goût et l'ouïe. Chaque enfant observe, participe et déborde de curiosité. Chacun apporte ses déchets de légumes de la maison afin de participer au compost qui sera déposé pour mieux enrichir naturellement la terre.

Le jardin est collectif et tous y participent activement. L'été dernier les enfants se sont régalés de leur merveilleuse récolte qu'ils avaient confiée au Chef du restaurant scolaire.

La boucle est bouclée avec une fierté qui se lit sur leur visage.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : écouter, entendre, conseiller, accompagner, aider...

Le CCAS est, en France, un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :

- l'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire ;
- l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux ;
- l'animation des activités sociales.

Andrée Lalauze, adjointe au Maire, déléguée à l'action sociale nous précise : *"La vocation du CCAS de Meyrargues est d'aider et accompagner les personnes en situation de précarité..."*

Le portage du repas à domicile réalisé par l'ADAR, et les repas préparés par le cuisinier de la restauration municipale (restaurant scolaire, foyer, crèche) permettent d'entretenir un contact et un lien social avec les personnes qui en bénéficient de manière quotidienne grâce à une visite et un temps d'écoute et d'échange.

Bilan 2016 :

- 4 720 portages de repas, avec aide financière selon ressources, 497 portages de plus que l'année dernière
- 2 469 € d'aides attribuées pour ces portages
- aides alimentaires sous forme de tickets anonymes ou occasionnellement de bons (2 096 €)
- aides exceptionnelles
- aides à la location de téléassistance selon ressources 252 €
- diverses aides et secours d'urgence
- 6 514 € ont été utilisés pour les colis de Noël réservés aux personnes de 70 ans et plus et pour le goûter de Noël (65 ans et plus)

Et bien sûr nous assurons toujours le montage des différents dossiers en partenariat avec le Conseil départemental, la CAF...



Merci aux membres du CCAS (élus et non élus) toujours présents pour l'étude des dossiers.

Le CCAS vous accompagne pour le montage de vos dossiers de demande d'aides pour les personnes âgées, les personnes handicapées (ou en situation de précarité) de type aide personnalisée d'autonomie, d'aide sociale, couverture maladie universelle, aide à la complémentaire, allocation aux adultes handicapés, dossiers de surendettement, RSA...

Attribution des logements sociaux : une commission se réunit à la demande afin de présenter 3 dossiers. Priorité est donnée au Meyrarguais. Des critères d'urgence de compatibilité, de disponibilité sont pris en compte dans le choix d'attribution.

Composition du CCAS : 12 membres, Mme le Maire (Présidente) 6 élus et 6 représentants des associations à vocation sociale.

Une nouvelle action du CCAS : le portage de livres à domicile uniquement réservé aux personnes ne pouvant pas se déplacer.

CCAS

Cours des Alpes dans les locaux voisins de la médiathèque

Du lundi au jeudi : de 8h à 12 heures

Le vendredi : de 8h à 12h et de 14 h à 18 heures

Contact : Zahira au 09 71 09 55 14

Toutes ces informations sont sur : www.meyrargues.fr
rubrique : au quotidien

COQUETTE, PETITE PONETTE

"Je vis dans le petit champ clôturé au bord du ruisseau du Grand Vallat, près de l'école maternelle.

Je suis de la race rustique, celle qui vit en extérieur par tous les temps.

Je ne suis pas « laissée pour compte », mon maître est à mes côtés tous les jours.

Je refuse tout abri (j'en ai un chez lui où je n'ai jamais voulu aller)

Vos visites m'enchantent, une complicité s'est installée entre les enfants et moi.

Beaucoup m'apportent quelques gourmandises : pommes, carottes, salade, épluchures... je me régale

Par contre, si vous m'offrez du pain, sachez que pour une bonne digestion, il faut qu'il soit dur !

Ne vous inquiétez pas si je suis couchée et si je mets du temps à me relever (mes pattes ont besoin de repos et je ne suis plus toute jeune, j'ai 20 ans !)".

Un doux petit clin d'œil de Coquette !



Mey KUSTOM Day 4^e
21 MAI
ENTRÉE GRATUITE > 10H

CONCERTS
Giuda Rock'n'Roll -Italie-
PINSTripES Kickass Rockabilly -Allemagne-
DIRTY DEEP Blues Garage -France-

Voitures Américaines, Hot Rod, Vtu & Motos

STANDS, RESTAURATION, ANIMATIONS & JEUX D'ENFANTS

Un événement de **JUNGLE BOOGIE**

Mey Kustom Day : belles poupées et petites cylindrées !

L'association Jungle Boogie réédite la journée dédiée aux belles mécaniques !

La 4^e édition du Mey Kustom Day aura lieu **dimanche 21 mai 2017** : marché vintage, exposition de voitures US et concerts.. seront au rendez-vous.

Sans oublier une belle programmation musicale en vue avec Dirty Deep, Blues Garage, Strasbourg

The Pinstripes, Kickass Rockabilly, Allemagne
 Giuda, Rock N'Roll, Italie

Raymond Court Toujours et d'autres groupes locaux et DJ
 Des animations, buvette et restauration sur place sont également prévues, le tout, toujours dans une ambiance conviviale et familiale.



Comme l'an passé, le Club Automobile de Meyrargues (CAM) sera présent et y tiendra son "Carré VIP" afin de recevoir ses partenaires et présenter ses activités.

De 10h à 19h - Entrée gratuite
 Rens. 06 26 41 36 39



Facebook/MeyKustomday

L'ULM vole pour le Handicap

L'association ULM PACA basée à Meyrargues compte plus de 80 adhérents.

Parmi eux deux personnes sont handicapées : l'un en fauteuil et l'autre malentendant. Chacun a pu bénéficier de matériel spécifique.

Enfin, 28 pilotes ont de moins de 25 ans.

Dans le courant de l'été 2016 le tour de France ULM a remporté un grand succès avec des visiteurs venus non seulement des quatre coins de France mais aussi de l'étranger.

Un des projets pour l'avenir est l'aménagement d'un toit photovoltaïque, l'activité entrant dans le cadre de l'Agenda 21 du village.

Ce sport est intergénérationnel et permet des échanges entre les différents clubs et les pilotes.

Contact : 06 98 28 28 50



FÊTE DE MIMILE'Z

Cuvée 2017

Samedi 29 avril de midi à minuit

Quartier Emile Zola

"Mimile'Z attire le portrait"

Exposition, ateliers, repas convivial, concert...



GRATIFERIA

Venez donner, échanger, partager vos objets ou services !

Samedi 3 juin

Théâtre de Verdure

+ Infos et réservations :

pamoja650@gmail.com

www.gratiferia-meyrargues



Comme un poisson dans l'eau !



La pisciculture de Meyrargues, qui existe depuis plus de trente ans, a procédé ces derniers mois à la mise aux normes européennes de son écloserie.

Les deux pisciculteurs qui y sont employés Alain Broc et Clément Mougin nous ont renseignés sur les techniques et le fonctionnement de l'écloserie :

"Il existe 700 piscicultures en France aujourd'hui. Au quotidien notre rôle est d'entretenir les bacs, nous enlevons les œufs morts, nous faisons le recensement, et nous vérifions la qualité de l'eau.

L'eau est captée dans la source souterraine de Meyrargues. Elle est traitée grâce à des bacs décanteurs, munis de filtres très performants.

L'écloserie a reçu 250 000 œufs de truites «Fario» dites de souche Méditerranéenne, ces œufs arrivent de Chazey-Bons dans l'Ain.

Les truites pondent leurs œufs en décembre/janvier, l'éclosion se produit généralement au bout d'une semaine.

A la naissance les alevins ont la bouche fermée car elle n'est pas encore formée. Pour se nourrir, ils ont un sac appelé « le vitellus » rempli de protéines. Après 15 jours à 3 semaines, leurs bouches s'ouvrent et à compter de ce moment, ils peuvent nager et chasser leur nourriture. Notre centre de pisciculture les garde environ encore un mois, puis, en mars, nous les lâchons dans des cours d'eau « pépinières » dans les Bouches-du-Rhône."

Clément a suivi des études spécifiques BEP Aquacole (BEPA) sur 2 ans, suivi d'un BAC Pro, en production aquacole. C'est avec 10 d'expérience au sein d'autres piscicultures qu'il est arrivé à Meyrargues.

Les travaux ont été longs pour un coût d'environ 200 000 euros financés par le Conseil Départemental, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Fédération de Pêche des Bouches-du-Rhône.

Mireille Jouve, Le Maire, a souligné la nécessité de surveiller les activités des bords de Durance afin de préserver les espaces naturels, elle note également que seulement 300 femmes pratiquent la pêche contre plus de 9 000 hommes.

Rythme and Dance une asso tout en couleur



Ivana a le cœur aussi coloré que ses danses...

Professeuse de danse Tahitienne, Zumba et Modern'dance depuis plus de 5 ans à Meyrargues, elle ne compte pas son temps pour participer généreusement aux manifestations organisées sur la commune : Téléthon, la Foulée St Claude...

A cette occasion, elle a animé avec beaucoup d'entrain l'échauffement, l'étirement et le spectacle. Comme elle nous le précise : *"j'ai avec moi une équipe formidable et surtout des danseuses fidèles sur lesquelles je peux compter. L'ambiance est super. Je travaille à Meyrargues et le bouche à oreille a bien fonctionné quand j'ai créé l'association."*



Envie de découvrir cette association ?
Contacter Ivana via son site internet :
www.rythme-and-dance.fr

Inscription à l'école maternelle de Meyrargues

Les inscriptions se feront à l'école maternelle.
Merci de téléphoner pour prendre rendez-vous
au 04.42.57.53.22

Le lundi, jeudi de 9h à 12h

Le mardi, vendredi de 14h à 16h

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- livret de famille original + photocopies
- photocopie des vaccinations
- justificatif de domicile (EDF ou Télécom)
- certificat de radiation si l'enfant était scolarisé ailleurs

Les jours d'inscription sont les suivants :

Vendredi 07/04/17 de 9h à 11h30

Vendredi 28/04/17 de 9h à 11h30

Vendredi 12/05/17 de 9h à 11h30

Mercredi 17/05/17 de 9h à 11h30

Vendredi 19/05/17 de 9h à 11h30

Vendredi 02/06/17 de 9h à 11h30

La présence de l'enfant est souhaitée.

Les enfants déjà scolarisés sont inscrits d'office.

Sécurité routière : les CM2 prennent de bonnes habitudes

Les écoliers de CM2 ont bénéficié à une formation donnée par Catherine et Georges de l'Association Artemis Sécurité Routière, intitulée "Connaître les risques autour du car pour mieux les éviter".

Ainsi chaque enfant a pu étudier en classe :

- le matin, les aspects théoriques de sécurité, de courtoisie, de comportement...
- l'après-midi, en pratique, apprendre à se mettre en sécurité en montant ou descendant du bus, saluer le conducteur, attacher sa ceinture, ne pas se lever, ne pas abîmer les équipements...

Un guide sur les bonnes habitudes leur a été remis... à consulter, sans modération.



Carnaval des écoles

Cette année, l'Association des Parents d'Élèves de Meyrargues (APEM) vous emmène faire un "Voyage Intergalactique" !

Vendredi 31 mars à 16h30 rendez-vous à l'école élémentaire suivi d'un défilé dans le village et brûlage de Caramantran derrière la Mairie.

Pour mémoire, Caramantran vient de la contraction de Carême entrant. On érige un Caramantran, mannequin bariolé que l'on a fabriqué pendant la période de carnaval. Ensuite, pour clôturer le défilé, la foule déguisée lui fait un procès. Caramantran est inmanquablement condamné à mort et brûlé sur la place publique !

Cette année, c'est un carnaval toujours plus fou et plus décalé qui vous transporte vers des mondes où Superman, Wonder Woman, Thor, Batman, Princesse Leila et Darkvador règnent en maîtres absolus sur tous les petits extra-terrestres.

Un grand merci également à Meyrargues Animations et à la Municipalité qui offrent comme chaque année leur soutien à cet événement.



facebook.com/APEMeyrargues

Richard, un champion qui envoie du lourd !

Richard Logerot a mis en valeur notre village de Meyrargues début janvier lors des compétitions de Jiu Jitsu Brésilien (JJB) à Lisbonne.

Il en revient vice-champion d'Europe, avec deux médailles : une argent dans la catégorie (lourd) et une bronze (toutes catégories confondues) à noter qu'il est 3ème toutes catégories.

Richard fait une rencontre décisive il y a 4 ans dans une salle de sport à Aix, il ne sait pas trop quelle discipline sportive choisir à ce moment là. Moussa et Miloud lui proposent alors de l'initier au Jiu Jitsu Brésilien, un art martial, sans violence tout en technique.

En peu de temps il apprécie ce sport qui demande une maîtrise calculée de soi et un art de la souplesse. Il s'entraîne assidûment dans une salle de Venelles avec un coach de la section JJB du Judo club.

Contrairement aux Arts Martiaux qui privilégient le combat debout, pieds et poings, le JJB se concentre sur le combat au sol, domaine où la technique compte plus que le gabarit.

Ce qui a motivé Richard c'est avant tout de conseiller aux jeunes de dépenser leur énergie en pratiquant un sport non violent et intelligent qui demande une grande dextérité et permet des rencontres intergénérationnelles avec des échanges...

Aujourd'hui en France cet art est en perpétuelle évolution, on compte de plus en plus de pratiquants chaque année.

Futur challenge pour Richard : remporter de futurs championnats en Europe...



Des animations de printemps !

L'amitié Franco-Tchèque vous propose :

- **Samedi 29 avril** : Atelier créatif avec l'artiste tchèque Radka Malinova, suivi d'une conférence avec projection sur la République tchèque (Pierre Bouchet de la Maison de l'Europe) et Francis Brun (sur le jumelage de Meyrargues avec Jimramov)
- **Samedi 13 mai** : Journée de l'Europe (avec la Maison de l'Europe en Provence : au centre de la ville d'Aix)
- **Samedi 20 mai** : Cours de tchèque
- **Samedi 11 juin** : Cours de tchèque et soirée de clôture de l'année

à la Médiathèque

Les Amis de la bibliothèque vous proposent :

- **Mardi 11 avril** (vacances de printemps) de 15h à 17h à la Médiathèque : Atelier créatif autour des contes (pour les enfants)
- **Samedi 13 mai** : Randolades - balade contée avec les bibliothèques de Meyrargues, Peyrolles et Jouques de 9h à 18h. Rendez-vous au Pont Saint Joseph pour une arrivée prévue au Loubatas (à Peyrolles).
- **Samedi 1er juillet** : 16^{ème} Nuit du conte avec 3 conteurs - en plein air près de Meyrargues

Renseignements : 04 42 57 57 42

Téléthon : Meyrargues nommée "Ville Phare" 2017

Dans le cadre de la cérémonie du "Téléthon, Merci !" qui s'est tenue à Salon de Provence le vendredi 10 février dernier, Mireille Jouve, Sénateur-Maire de Meyrargues et les organisateurs du Téléthon de Meyrargues ont été invités à participer à cet événement.

A cette occasion notre commune a été choisie par l'AFM Délégation 13 pour être « Ville Phare » de l'édition 2017 du département zone 13 D. Un trophée, symbole de la passation du flambeau a été remis à Christine Brochet, organisatrice du Téléthon de Meyrargues. Notre ville aura donc l'honneur d'organiser dès octobre 2017 "Le lancement du Téléthon 2017" pour la région.

Comme Salon, cette année, nous gérerons également la cérémonie « Téléthon, Merci ! » début 2018 avec la passation du flambeau à une autre ville choisie par l'AFM.

Remercions chaleureusement Monsieur Jean Luc Lagrange, coordinateur de l'AFM 13, Monsieur Raymond Ferrat, Président de Salon Téléthon, et les élus présents, pour leur sympathique accueil et conseils avisés.



Christine Brochet et Gérard Morfin reçoivent le Trophée

Une page se tourne : les Sœurs des Campagnes quittent notre village

Sœurs Marie-Marguerite, Marie-Bernadette, Alice, Marie-Britte et les Sœurs du Conseil Général des Sœurs des Campagnes partent pour de nouvelles aventures.

Depuis 52 ans, les Sœurs des Campagnes sont accueillies à Meyrargues dans le Diocèse d'Aix et Arles.

C'est avec beaucoup de regrets que la Congrégation, vu le vieillissement de l'ensemble des Sœurs en France, et devant l'impossibilité de renouveler la présence missionnaire par de plus jeunes, se voit de prendre la décision de fermer la communauté.

Pour mémoire, les Sœurs étaient arrivées à Meyrargues, le 22 Juillet 1965. Depuis, au long des années, elles se sont engagées de manières différentes selon les dons de chacune, s'insérant localement par le travail, la vie associative, le voisinage, s'insérant dans l'Eglise locale, les mouvements d'Action Catholique, la pastorale rurale, vivant les orientations diocésaines, et y prenant parfois des responsabilités.

Avec les uns et les autres, elles ont cherché à vivre dans une dimension fraternelle en croisant beaucoup de personnes, partageant joies et peines, luttes et espoirs. Que de liens d'amitié se sont tissés ! Toutes ces relations, au fil des années, furent pour la communauté source de vie.

Une journée de rencontre, d'au-revoir et d'action de grâce est annoncée pour le dimanche 21 mai 2017 à Meyrargues,

Le départ effectif des Sœurs de Meyrargues aura lieu en Juin 2017.



MEYRARGUES
14 MAI 2017
21^{ÈME}
FOULEE ST CLAUDE

Tirages au sort
 450€ de bons d'achats
 chez CAP RUNNING
 Nombreux lots...

Organisée par
 Meyrargues animations

Avec la participation de : Municipalité de Meyrargues - Les Aigles de Provence
 KMS - Animation Jacky Razon - Ass Le Voyage intérieur
 Pour tous renseignements tél : 06 61 77 79 03 - www.meyrargues.fr
 meyrarguesanimations@gmail.com
 Course adulte départ 10 h
 Tracé initial : 11,250 Kms

Une course à travers Meyrargues

Qui ne connaît pas la Foulée St Claude ?

Désormais traditionnelle, cette course pédestre de 11,3 kms qui traverse nos collines est réservée aux adultes. Attention, départ à 10h entre le bar de la Poste et le bureau de Tabac, arrivée place des Anciens Combattants.

En 2016, 170 personnes y ont participé.

L'objectif pour 2017 est de passer la barre des 200 inscriptions.

Le + de la course est de traverser les collines meyrarguaises en profitant du paysage local (aqueduc, château...)

Pour info, les meilleurs temps en 2016 étaient de 41 minutes pour la catégorie homme et 47 minutes pour la catégorie femme.

Inscription sur kms.fr ou sur place le jour de la course de 8h00 à 9h45 (avec un certificat médical) !

Prix unique 12 € avec un cadeau aux 150 premiers inscrits.

A l'arrivée buffet offert aux coureurs et massages proposés par l'association "Le voyage intérieur" avec son lot de récompenses coupes et cadeaux.

Renseignements : meyrarguesanimations@gmail.com ou 06 61 77 79 03

Le petit plus : un grand merci à Meyrargues Animations pour la qualité du buffet offert à l'arrivée et l'accueil qui est réservé aux participants.

Bravo aux organisateurs !



Un Printemps dédié à notre poète Joseph d'Arbaud

Afin de célébrer notre poète Joseph d'Arbaud, Meyrargues propose son rendez-vous annuel

Samedi 29 avril 2017, la municipalité et l'association **Meyrargues Animations**, en collaboration avec l'association **Li Reguignaire dóu Luberon** et la municipalité de Pertuis vous proposent deux marches : celle de Pertuis jusqu'à la Pichoto Bastido à Meyrargues et pour les plus courageux, celle allant jusqu'à Sainte-Victoire, le lendemain.

- 8h : Départ de Pertuis devant l'Office de Tourisme de Pertuis.
- 10h30 : Hommage à Meyrargues, à la Petite Bastide, maison natale de notre poète. Accueil chaleureux des maîtres des lieux, du Félibrige, de la Nacioun Gardiano, de la Confrérie des Gardians, de la Reine du Félibrige, de la Reine d'Arles et des élus des institutions partenaires (Ville de Pertuis, Conseil de territoire Pays d'Aix, Conseils Départementaux 13 et 84).

- 11h30 : défilé dans le village avec un groupe traditionnel provençal.
- 13h : repas à la Fontaine d'Arbaud ou à la salle des fêtes,
- 15h : spectacle provençal au théâtre de verdure ou à la salle des fêtes.

Dimanche 30 avril, venez participer nombreux avec l'association Les amis de Sainte Victoire, au traditionnel Roumavagi, qui cette année se tiendra à Vauvenargues, le prieuré de Sainte Victoire étant en travaux : messe en provençal, concert, danses, chants, repas tiré du sac.

+ Infos :

frederic.blanc@meyrargues.fr ou
reguignairedouluberon@hotmail.com ou
contact@amisdesaintevictoire.asso.fr



Les cours de provençal

Les cours de langue provençale ont repris à Meyrargues à la médiathèque un mardi sur deux à 18h30.

Les cours, dispensés par Claudette Occeli, sont un véritable moment de bonheur car, en plus de l'apprentissage de la langue provençale, Claudette vous donne un vrai cours d'histoire. Elle a le don de partager son savoir.

Renseignements : 04 42 67 40 98



Festi'valdedurance : Demandez le programme !

L'association Festi'valdedurance a renouvelé une partie de son bureau : Josyane Jadeau est nommée vice-présidente, Christiane Hervé est nommé trésorière.

Après le beau succès de la 1ère édition en 2016, cette année, le festival grandit et se déroulera sur 3 villages : Meyrargues, bien sûr, Peyrolles et Jouques.

Rendez-vous est pris pour le mois d'octobre 2017.
Le programme s'annonce d'ores et déjà alléchant !

和 La médiathèque à l'heure Nipponne

La culture japonaise, à la fois riche et multiple, fascinante et si complexe à appréhender..., mêle tradition et modernité.

En offrant gratuitement aux publics de tous âges une esquisse de la diversité de la culture nipponne, la médiathèque de Meyrargues et son équipe ont remporté un vif succès.

Ateliers de musique, chants et haïku avec Watsu Sound, ateliers de calligraphie et d'origami avec Japonaix, conférences, mangas animés... le programme était vaste !

Une importante collection de documents multiples, permettant l'appréhension de l'art, l'écriture et la littérature japonaise, notamment les mangas, a été proposée au large public de la médiathèque ainsi qu'aux élèves de l'école primaire de la commune, en collaboration avec les enseignants du village...

Rien n'avait été négligé pour que cette première édition de la Japan Mania soit un véritable succès.

Les mangas ont fait l'objet d'un traitement tout particulier à travers des conférences et des ateliers de dessin en direction des enfants de 5 à 12 ans, mais aussi des ados et des adultes. Au cours de ces ateliers, chacun a pu s'initier aux « règles » de base essentielles à la création du manga et repartir avec sa propre réalisation grâce à Kami Kanagai.

Les plus jeunes « mangakas » ont pu prolonger leur expérience par la diffusion d'animés.



Ainsi, susciter la curiosité pour une autre culture, la découverte d'un monde captivant, le plaisir de se retrouver entre copains ou amis..., c'est ce que souhaitait l'équipe de la médiathèque, équipe composée d'agents communaux et de bénévoles actifs.

Médiathèque de Meyrargues : 04 42 67 40 98

Visite du CPIE à la médiathèque

Le 9 mars, des représentants de la Maison Energie Habitat Climat, portée par le CPIE du Pays d'Aix, ont visité la médiathèque de Meyrargues dans le cadre de la formation des étudiants de l'Ecole Nationale des Techniciens de l'Equipement (ENTE) d'Aix-en-Pce. Notre médiathèque représente un exemple en matière de rénovation énergétique performante.

LA GRAINOTHÈQUE... KÈZAKO ?

C'est une boîte qui est accessible à tous, petits et grands, mains vertes ou débutantes. Cette boîte contient des sachets de **graines** à planter et à cultiver.

Le principe est simple, chaque personne peut déposer des graines récupérées sur ses propres cultures, et en échange, prendre une autre variété pour la cultiver à son tour. Pour résumer cette boîte permet l'échange de graines.

Le projet **Grainothèque** c'est également un programme d'animations de découverte du principe mais aussi du cycle de la plante...

Du 29 mars au 28 avril à la Médiathèque

DES PLANCHES ET DES BULLES...

Du mardi 16 au samedi 20 mai 2017

Exposition de planches de BD et de comics

Mercredi 17 mai de 9h30-11h30 : Ateliers pour les scolaires

Vendredi 19 mai à 19h : Conférence-débat, Rencontres/dédicaces

Samedi 20 mai : Ateliers scénario, dessin BD, création de personnages et création d'une planche de bande dessinée. A partir de 9 ans - Gratuit sur inscription



RANDOLADES 2017

Trois conteurs professionnels entraînent les « randoladeurs » sur les sentiers pour partager contes, rencontres et découvertes.

Trois itinéraires, trois niveaux de difficulté, sont proposés chaque année au départ des 3 communes (Jouques, Meyrargues et Peyrolles).

A chaque temps des Randolades (balades matinales, siestes contées, balades digestives), les participants découvrent un conteur différent.

Cette année, vous pourrez découvrir : Sabrina Chézeau, Sophie Pavillard et Alain Vidal.

La journée est construite de telle sorte que chacun peut choisir de participer toute la journée, la matinée ou juste l'après-midi.

Rens. et inscriptions à la médiathèque de Meyrargues.

Tel : 04 42 67 40 98

SAMEDI 8 AVRIL Médiathèque - de 10h à 13h



EXPOSITION-ATELIERS "VUE DU CANNET" OEUVRE DE PIERRE BONNARD



ARTESENS présente cette peinture et explore ce paysage du Midi de la France de manière sensible par le biais d'ateliers en faisant appel au toucher, à l'odorat, au goût et à l'ouïe. Lors de l'atelier, il sera demandé aux participants de reproduire une partie de ce tableau à l'aide de pastels. Le matériel est fourni.

Du 3 au 7 avril, ateliers réservés aux écoles de Meyrargues. Mercredi 5 et samedi 8 avril tous les Meyrarguais sont invités à y participer entre 10 h et 13 h. Participation libre sur réservation auprès de la médiathèque.

SAMEDI 27 MAI Salle des fêtes à 20 h 30

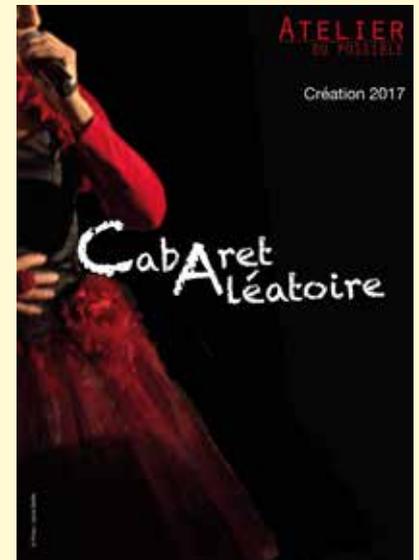
CABARET ALÉATOIRE PAR L'ATELIER DU POSSIBLE

Avec l'aide d'un quatuor d'artistes polymorphes et talentueux, nous évoquons les périodes phares des cabarets, du Chat Noir de Bruant, Richepin et Jouy au café théâtre de Coluche, en passant par le Cabaret Voltaire dadaïste de Zurich et le Cabaret allemand des années 30.

Mêlant nos compétences et des références aux cabarets ci-dessus nommés, nous proposons un moment "artistico-ludique" ne ressemblant à rien d'autre que ce qui se fera dans l'instant.

Nous retrouvons ainsi l'essence des cabarets, music-halls et cafés théâtres, ces successions de rendez-vous d'un instant où rien n'était prévisible et où beaucoup était dit.

Spectacle offert par le Territoire du Pays d'Aix
Entrée libre - Réservations : andree.lalauzemeyrargues.fr
Possibilité d'acheter une boisson servie à table



SAMEDI 29 JUILLET Eglise St André à 21h

ALBA - CHANTS CORSES

Accentu, avec le concert "ALBA" propose un vrai partage des chants Corses d'hier et d'aujourd'hui.

Jean-Pierre Giorgetti, avec sa voix modulée et chaleureuse, dépeint des paysages, suggère des émotions vraies et belles au travers d'une langue inconnue qui sonne juste, qui parle au cœur.

Ce sont des histoires d'amour, des escapades dans l'île des châtaigniers, des traversées de villages où sont brossés des portraits de gens.

Ce trio évoque l'île de beauté qui a changé. La nostalgie plane dans les mots, dans la musique.

Tout est alchimie, sensibilité et authenticité.

Entrée libre

Concert offert par le Territoire du Pays d'Aix
Réservations : andree.lalauze@meyrargues.fr



Retrouvez dans chaque édition une tribune permettant aux élus de la majorité et de l'opposition de s'exprimer.

Meyrargues demain : tous les quartiers sont importants !

Élaborer le PLU, c'est se poser la question du choix de développement de toute la commune en tenant compte de sa diversité et des caractéristiques des différents quartiers. Améliorer le cadre de vie de tous les Meyrarguais, c'est prendre le temps d'une vraie revitalisation du cœur de village et de son attractivité, pour créer un nouveau quartier et des commerces, tout en installant sur le plateau de la plaine des équipements sportifs et en confortant les quartiers attenants. Par exemple, contrairement aux rumeurs qui ont pu circuler sur les quartiers ouest, la zone NH prévue au PLU permet de préserver la vocation et le cadre de vie de ce quartier et :

- n'entraînera pas un classement en zone inondable (cf carte des aléas)
- n'aura pas d'impact sur le risque incendie (Zone F2, cf PAC Feu de forêt)
- prévoira des extensions pour les maisons existantes et autres aménagements complémentaires
- n'imposera pas aux 300 habitations réparties sur 120 hectares, avec plus de 10 kms de voies d'accès, un raccordement difficile et coûteux aux réseaux d'assainissement, voire même inutiles ou injustes si les installations actuelles fonctionnent bien, sans compter les taxes d'assainissement ou un coût de redevance en augmentation !
- n'obligera pas à l'aménagement de la voirie dans ces quartiers forestiers qui aurait eu pour conséquences des expropriations afin de pouvoir élargir les voies.

La politique de la Commune est avant tout orientée vers l'amélioration du cadre de vie pour tous. Entretien et sécurisation des voies, amélioration des transports (ex : Transport à la Demande), numérotation métrique des parcelles, offre accrue de services de loisirs, de culture, associatifs, ... intégration des risques majeurs (feu de forêts, ruissellement...) dans les projets d'aménagement, sécurité grâce à la vidéo surveillance et à des patrouilles régulières de notre police municipale, ... sont autant d'actions pour le bien de tous.

Avec le PLU, nous avons prévu les moyens nécessaires pour mener un travail conséquent sur toute la commune, jusqu'à conduire des études complémentaires pour tout prendre en compte, pour qu'intérêt général et intérêts particuliers se rencontrent dans un contexte réglementaire très contraint. Il ne faut pas perdre de vue que le PLU s'élabore en respectant les contraintes de l'État. La commune n'est pas seule à décider et doit tenir compte des lois. Exemple, la loi SRU (Loi Solidarité et Renouvellement Urbain) oblige à limiter le gaspillage foncier et l'étalement urbain, à produire des logements sociaux, à prendre en compte différents types de risques... Notre objectif est de conduire un projet d'aménagement urbain cohérent rationalisant les finances publiques tout en défendant et préservant l'évolution propre à chaque quartier dans un intérêt général.

L'équipe majoritaire du conseil municipal
"Meyrargues Demain"

Les promesses n'engagent que ceux qui les...font !

Ah ! Ces belles promesses « qui n'engagent que ceux qui les croient », disait Henri Queuille. Cette maxime devenue très populaire, peut être contestée. Pourquoi, à Meyrargues, les promesses électorales sont-elles toujours très bien formulées mais jamais respectées ? Est-ce la faute de ceux qui les croient ou de ceux qui les font ?

Aujourd'hui, à en croire le Maire et son premier adjoint, Meyrargues est une ville de « développement raisonné et de bien vivre ». Soyons réalistes. Mme Mireille Jouve et M. Fabrice Poussardin dirigent ensemble le village depuis 9 ans. Qu'ont-ils fait ? Des promesses ! La liste est longue. Citons-en quelques-unes : l'agrandissement du Club du 3ème Age, la création d'une maison des jeunes, la création d'un office de tourisme ou encore l'agrandissement de la crèche. Où est passée la promesse de réfection de l'avenue de la République devenue impraticable et dangereuse à la circulation ? Qu'en est-il de l'aménagement de la place de la poste en place de marché ? Elle est tombée à l'eau sans que l'on en connaisse la raison. Mme Jouve et M. Poussardin, vous avez aussi promis le raccordement du quartier de la gare, la construction d'une maison de retraite ou même la création d'une 2ème adduction d'eau potable (pourtant réglementaire et obligatoire). A quand la réalisation de ces promesses toujours électoralistes ?

Aujourd'hui, les Meyrarguais n'y croient plus mais ils espèrent certainement ces réalisations pour le bien de tous. Dans l'immédiat, réfléchissons à la gestion des 700 m² de médiathèque que vous avez construite ou encore, à la réfection de la salle des sports devenue vétuste avec un sol complètement décollé et des infiltrations d'eau dangereux pour la pratique du sport ...

Mme le Maire et M. le Premier adjoint, toutes ces promesses non tenues ne vous rendent-elles pas responsables du déclin du village ? Oui ! Les promesses n'engagent pas ceux qui les croient mais bien ceux qui les font !

Gilbert Bougi, Gisèle Speziani,
Stéphane Depaux et Carine Medina

Mail : parlons.meyrargues@gmail.com / Tél : 06 13 92 02 41

MAIRIE : 04 42 57 50 09 ou accueil@meyrargues.fr
Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h
Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h

CCAS : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr
Du lundi au jeudi : 8h30 à 11h30
Vendredi : 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30

PERMANENCES :

CAUE : 04 42 57 50 09
Ivan Di Pol : les 2^e et 4^e vendredi du mois, sur rdv
ABF (Architecte des Bâtiments de France)
Cécile Raffier : 04 42 57 50 09 sur rdv
MISSION LOCALE : 04 42 61 92 50
le mercredi matin sur rdv
CONCILIATEUR DE JUSTICE : 04 42 57 50 09
le 3^e jeudi du mois sur rdv
ADAR : le mercredi de 14h à 16h
ASSISTANTE SOCIALE : 04 13 31 84 10 sur rdv

PERMANENCES :

Maire : sur rdv à mireille.jouve@meyrargues.fr
Urbanisme : Sandra Thomann : sur rdv à l'accueil
CCAS : Andrée Lalauze, le mercredi sur rdv auprès du CCAS : 09 71 09 55 14
Député d'Aix et du Pays d'Aix :
Jean-David Ciot : 04 42 38 50 82
Conseillère départementale :
Patricia Saez : patricia.saez@cg13.fr

MÉDIATHÈQUE :

04 42 67 40 98 / mediatheque@meyrargues.fr
Mardi : 16h à 18h
Mercredi : 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : 16h à 18h
Vendredi : 16h à 19h
Samedi : 9h à 12h

ÉCOLES et SERVICES MUNICIPAUX :

Élémentaire : 04 42 57 51 56
Maternelle : 04 42 57 53 22
Crèche : 04 42 63 47 52
Centre de loisirs : 06 29 21 30 64
Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64
Foyer de l'Âge d'or : 04 42 57 59 21
Réservations de salles directement sur meyrargues.fr
ou au 04 42 63 47 03 - 06 16 82 13 88
ou par mail : gymnase@meyrargues.fr

DIVERS :

Correspondante locale du journal La Provence :
josiane.jadeau@orange.fr - 06 71 97 58 19
Service communication : 04 42 57 50 09
infosmairie@meyrargues.fr
Bulletin d'informations municipales (Bim) :
04 42 50 57 09 ou bim@meyrargues.fr

TAXIS (CONVENTIONNÉS TRANSPORT MÉDICAL) :

Chantal Michel : 04 42 57 58 95 - 06 700 228 38
Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

VACANCES SCOLAIRES DE PRINTEMPS/PÂQUES

Fin des cours : samedi 8 avril 2017

Reprise des cours : lundi 29 mai 2017

URGENCES : SANTÉ

Centre anti poison : 04 91 75 25 25
Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82
Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766
Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00
Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42
Samu : 15
Pharmacie du village : 04 42 57 50 16
Pharmacies de garde : 3237
Infirmières : Anne Defoug : 06 14 47 89 89
Isabelle Maillard : 04 42 96 57 36
Catherine Martin : 04 42 57 50 18 - 06 26 60 47 74
et Elodie Simonet-Delaunay : 06 98 96 44 80

Florence Popescu et Stéphanie Humbert
04 42 63 49 05
Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98
Hervé Castel : 04 42 57 50 40
SOS médecin : 04 42 26 24 00
Animaux en péril : 06 86 79 00 71
SOS vétérinaire : 04 42 59 90 62

SECOURS

Police : 17
Gendarmerie de Peyrolles : 04 42 57 80 09
Police municipale : 04 42 57 58 22
police@meyrargues.fr
Pompiers : 18 ou 112 (portable)
Urgence ERDF : 08 10 33 31 13/GRDF 0800 47 33 33

DÉCHETTERIE :

Chemin de l'Espougnac
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Dimanche et jours fériés de 9h à 12

ENCOMBRANTS : Ils sont enlevés gratuitement le lundi matin devant le domicile (réservé aux personnes ne pouvant se déplacer). Faire la demande en mairie la semaine précédente.
Contact : 04 42 57 50 09

AU PROGRAMME

► CARNAVAL DES ÉCOLES

Vendredi 31 mars à 16h30

Rdv à l'école élémentaire

► EXPOSITION G. THOMANN

Présentation de clichés

1 et 2 avril, 8 et 9 avril

à la Cave de l'Ours

Association Synthèse

synthesemeyrargues@gmail.com

► EXPOSITION-ATELIERS : VUE DU CANNET OEUVRE DE PIERRE BONNARD

à la médiathèque

Samedi 8 avril de 10h à 13h

Tout public

Entrée libre + Infos et réservations :
mediatheque@meyrargues.fr

► DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Samedi 1er et Mercredi 12 avril

Parking Mairie - 8h à 19h

+ Infos et réservations : Métropole
Aix Marseille Provence

► CONCOURS DE PETANQUE DES CIGALONS

Samedi 15 ou /et Samedi 22 avril

au théâtre de verdure

► ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 1^{er} TOUR

Dimanche 23 avril

Bureau 1 et 2 : Salle des fêtes

Bureau 3 : Salle des Oliviers

► RÉUNION PUBLIQUE ANNUELLE

Vendredi 28 avril à 18h

Salle des fêtes

► CONFÉRENCE

Les oiseaux chantent-ils parce qu'ils
sont heureux ?

Vendredi 28 avril à 19h

Armand Bardivia et Lionel Lévêque

Tout public à partir de 9 ans

Médiathèque

► FÊTE DE MIMILE'Z

Cuvée 2017

Samedi 29 avril de midi à minuit

Quartier Emile Zola

"Mimile'Z attire le portrait"

Exposition, repas convivial, concert...

► HOMMAGE J. D'ARBAUD

Samedi 29 et dimanche 30 avril

+ Infos : Meyrargues Animations

► CONCOURS DE BOULES DES CIGALONS

Samedi 6 mai

au théâtre de verdure

► ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2^{ème} TOUR

Dimanche 7 mai

Bureau 1 et 2 : Salle des fêtes

Bureau 3 : Salle des Oliviers

► COMMÉMORATION VICTOIRE DE 1945

Lundi 8 mai - Centre du village

Rdv à 10h15 devant la Mairie

► LE PRINTEMPS DEVANT MA PORTE

12, 13 et 14 mai

Nettoyage et embellissement du
village

www.printempsmeyrargues.

wordpress.com.

► FOULÉE SAINT-CLAUDE

Dimanche 14 mai

Salle des fêtes et théâtre de verdure

► REPAS DANSANT

Club Entraide 13 L'âge d'or

Mardi 16 mai - 12h

Salle des Fêtes

► DES PLANCHES ET DES BULLES du mardi 16 au samedi 20 mai

Exposition de planches de BD et de
comics - Ateliers, Conférence...

à la Médiathèque

► MEY KSUTOM DAY

Dimanche 21 mai

Théâtre de verdure, Av. d'Albertas,

Parkings Mairie, Place des Anciens

Combattants.

► CABARET ALÉATOIRE"

par l'Atelier du Possible

Samedi 27 mai 2017 à 20 h 30

Salle des fêtes

Entrée libre - Réservations par mail :

andree.lalauzemeyrargues.fr

► HANSEL ET GRETEL

Spectacle en musiques et chansons

Samedi 3 juin 2017 à 10 h

Tout public à partir de 6 ans

à la médiathèque

► GRATIFERIA

Samedi 3 juin

Théâtre de verdure

+ Infos et réservations :

Pamoja : pamoja650@gmail.com

► GALA - DANSE TA VIE

Sam 3 à 20h30 et dim 4 juin à 14h

Salle des fêtes

+ Infos et réservations

Danse ta vie : 06 16 58 36 57

► DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Samedi 10 et Mercredi 14 juin

Parking Mairie - 8h à 19h

+ Infos : Métropole Aix Marseille Pce

► ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1^{er} TOUR

Dimanche 11 juin

Bureau 1 et 2 : Salle des fêtes

Bureau 3 : Salle des Oliviers

► FOIRE À LA BROCANTE

Dimanche 11 juin 2017

150 exposants au théâtre de verdure

Organisé par l' AEP

Renseignements : 06 86 79 00 71

► DON DU SANG

Lundi 12 juin de 15h30 à 19h30

Salle des fêtes

+ infos : EFS

► ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2^{ème} TOUR

Dimanche 18 juin

Bureau 1 et 2 : Salle des fêtes

Bureau 3 : Salle des Oliviers

► GYM EN CADENCE

Spectacle de fin d'année

Samedi 17 et Dimanche 18 juin

Théâtre de verdure

► FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 23 juin

Théâtre de verdure

+ Infos : Meyrargues Animations -

06 61 77 79 03